

de résoudre efficacement des problèmes comme celui qui met en cause Internet.

• (1455)

Nous consulterons les fonctionnaires du ministère de la Justice, et je compte bien que leurs recommandations nous aideront à décider si des mesures législatives additionnelles sont nécessaires.

* * *

[Français]

LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

M. Benoît Sauvageau (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement.

À une question portant sur un terrain appartenant à la bande Squamish que loue le gouvernement fédéral à Vancouver, la ministre répondait le 14 décembre dernier, et je cite: «J'ai pris des dispositions pour informer la bande que les paiements devaient cesser à la fin de l'exercice en cours.»

La ministre peut-elle nous confirmer si les paiements pour la location de ce terrain qui a déjà coûté 26 millions de dollars aux contribuables canadiens ont effectivement cessé, tel qu'elle nous l'avait promis le 14 décembre dernier, puisque les fonctionnaires de son propre ministère affirment le contraire?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer le député que nous avons informé la bande en question qu'on ne paierait plus un sou après l'année civile qui est dépassée, quand j'ai répondu à la question. Et notre position là-dessus est ferme.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound, Réf.): Monsieur le Président, les comptables du Canada sont furieux. Le budget propose d'obliger tous les professionnels à déclarer leur revenu à la fin de décembre, au lieu de le faire à d'autres périodes de l'année. Les frais de comptabilité vont monter en flèche à cause des heures supplémentaires et du personnel additionnel qui seront nécessaires à la fin de l'année. Les professionnels vont devoir assumer ces frais supplémentaires.

Le ministre des Finances a-t-il consulté des comptables et des professionnels sur cette question?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, au cours de la dernière année, nous avons consulté de nombreux Canadiens sur toutes les questions que nous avons abordées dans le budget.

Questions orales

Le député sait sans doute que les professionnels avaient la possibilité de reporter d'une année complète la déclaration de revenus qui, autrement, auraient été imposables, ce qui leur donnait un avantage important par rapport aux autres Canadiens.

Toutefois, étant donné que le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que le régime fiscal soit équitable et que tous les Canadiens paient leur juste part, nous avons mis fin à cette échappatoire.

Le Président: À partir de maintenant, les députés ne peuvent poser qu'une seule question. Le député de Sherbrooke a la parole.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME ÉCOLE AVANT TOUT

L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines ou à qui voudra bien répondre et concerne le programme d'emploi, c'est-à-dire le programme *École avant tout*, lancé il y a cinq ans, qui s'adressait aux jeunes qui poursuivaient leurs études et qui cherchaient à s'attaquer directement au problème du décrochage scolaire. Les groupes qui s'attardent à ce problème et qui cherchent à encourager les jeunes ont appris récemment que le programme ne serait pas continué.

J'aimerais savoir de la part du gouvernement s'il est vrai que le programme sera abandonné?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines vient de sortir de la Chambre. Il sera ici dans quelques minutes, peut-être qu'il pourra répondre à l'honorable député à 3 heures, sinon la prochaine fois que le député sera à la Chambre.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-SANTÉ

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, qui se trouvait en Saskatchewan, hier, pour parler du régime d'assurance-santé.

En même temps, en Saskatchewan, des gens du milieu de l'assurance-santé, y compris l'ancien premier ministre Allan Blakeney, qui avaient participé, il y a plus de 30 ans, à la lutte pour l'adoption du régime d'assurance-santé, lançaient un cri d'alarme aux Canadiens. Notamment, M. Blakeney a dit que la suppression du financement de programmes précis en faveur de transferts globaux réduits, assortis de conditions minimales, donnera lieu à un régime d'assurance-santé disparate dans lequel les différentes provinces appliqueront des normes différentes.

Comment le gouvernement peut-il continuer de prétendre qu'il défend les principes du régime d'assurance-santé, alors que quatre des artisans de ce régime nous disent que ces réformes entraîneront un régime disparate?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, s'ils avaient attendu jusqu'à ce matin, ces